



Adhésion 2023

Madame, Monsieur,

L'année 2023 nous permet d'espérer nous retrouver, pour des visites de notre beau patrimoine, pour reprendre nos activités avec les « scolaires » (de la MFR, du collège, du primaire...), et également pour des conférences et les activités décidées lors de notre assemblée générale du 7 janvier dernier.

Nous vous sollicitons pour adhérer ou renouveler votre adhésion. La présente démarche est conforme aux dispositions de la loi de 1901 à laquelle toute association est soumise. Nous vous remercions par avance pour vos dons, soutien financier essentiel dont nous avons grand besoin. Notre association doit en effet faire face à des frais fixes presque tous victimes de l'inflation (assurances, cotisations, timbres, impressions de nos « L.I.P », abonnement internet, gestion du site, etc...).

Notre association est reconnue d'intérêt général. A ce titre, tous vos dons feront l'objet, sans exception, d'une déduction fiscale à **hauteur de 66 % de leur montant** :

- => *pour un don de 100 € le coût réel ne sera que de 34 €,*
- => *pour 200 € le coût réel sera de seulement 68 €,*
- => *pour un don de 300 € le coût véritable sera de 102 €, etc..*

Un reçu fiscal vous sera remis dès réception, selon le montant de votre don à faire au plus tôt et en tout état de cause, au plus tard avant le 31 décembre 2023.

Nous avons vraiment besoin de votre soutien. Vous trouverez ci-dessous un bulletin à cet effet. Nous vous remercions par avance et comptons sur votre indéfectible fidélité.

Très cordialement, votre association « MTT ».

*** Adhésions : individuelle = 10 €, couple = 12 €, famille = 15 €, associations et bienfaiteurs = 50 €**

*** Dons : 100 €, 200 € ou 300 €, ...**

Chèque à libeller à l'ordre de :

Association M.T.T, et à adresser au siège : chez Gérard Liot, 36, rue Séraphin Martin, 38430 Moirans

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Montant (SVP, préciser « seul » ou « couple » ou « famille ») _____